

L'intérêt de l'enfant : mythe ou réalité ?

Colloque inter-laboratoires

Centre de Droit Economique et Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles

sous la direction d'Anne-Claire Réglie et de Caroline Siffrein-Blanc

Aix-en-Provence, le 4 décembre 2017 (amphithéâtre Peiresc)

(8H30) – Accueil des participants.

Introduction

(8H45) Ouverture du colloque par le Doyen. (J.-Ph. Agresti, Pr à AMU, CERHIIP).

(9H) L'intérêt de l'enfant : la position de la pédopsychiatrie. (J. Guivarch, Pédopsychiatre, APHM, AMU et doctorant en Droit à l'Université de Poitiers, ISC-EPRED).

I- La consécration de la notion d'intérêt de l'enfant : vers une réalité.

Sous la présidence de M. Paré (Pr à l'Université d'Ottawa, LRIDE).

A- L'émergence de la notion.

▪ (9H20) L'intérêt de l'enfant : son évolution sociologique.

- (9H20) L'intérêt supérieur de l'enfant, un miroir aux alouettes ? (G. Neyrand, Pr émérite à l'Université Toulouse 3, CRESCO).

- (9H40) Émergence et affirmation de la notion d'intérêt de l'enfant (N. Chapon, PRAG à AMU, LAMES).

▪ (10H00) L'intérêt de l'enfant saisi par le droit : l'approche de l'historien du droit. (J.-Ph. Agresti, Doyen de la FDSP, Pr à AMU, CERHIIP).

▪ (10H20) L'intérêt de l'enfant : du droit ouvrier au droit social contemporain. (A. Cappellari, MCF à AMU, CDS).

(10H40 Pause-café)

B- Une notion juridique difficilement saisissable.

▪ (10H55) L'intérêt de l'enfant dans les droits supranationaux.

- (10H55) L'intérêt de l'enfant, après 28 ans d'existence de la Convention Internationale des Droits de l'enfant. (M. Douris, Consultante, Docteur en Droit, Univ. de Bordeaux, CERFAPS).

- (11H15) La jurisprudence de la Cour EDH contient-elle une conception de l'intérêt de l'enfant ? (A-C. Réglie, MCF à AMU, CDE).

- (11H35) Aperçu du concept en droit canadien : comparaison entre différentes juridictions canadiennes (M. Paré, Pr à l'Université d'Ottawa, LRIDE).
- (11H55) La notion d'intérêt de l'enfant en droit interne à travers la place reconnue à la parole de l'enfant. (A. Leborgne, Pr à AMU, LDPSC).

(12H15) – Débat avec la salle.

(12H30 Pause-déjeuner en salle des Actes)

II- L'application de la notion d'intérêt de l'enfant : de réalité à mythe ?

Sous la présidence d'H. Fulchiron (Pr à l'Université Jean Moulin Lyon 3, CDF).

A- Une supériorité proclamée : quelles réalités ?

- (14H00) L'intérêt supérieur de l'enfant en droit pénal. (Ph. Bonfils, Doyen honoraire de la FDSP, Pr à AMU, LDPSC).
- (14H20) L'intérêt supérieur de l'enfant en protection de l'enfance. (A. Gouttenoire, Pr à l'Univ. de Bordeaux, CERFAPS).
- (14H40) L'intérêt supérieur de l'enfant en droit économique.
 - (14H40) L'intérêt supérieur de l'enfant en droit des affaires. (V. Perruchot-Triboulet, MCF à AMU, CDE).
 - (15H00) Le cas particulier de l'intérêt supérieur du mineur sportif. (G. Rabu, MCF à AMU, CDE).

(15H20 Pause-café)

B- Une supériorité renversée ?

- (15H35) L'intérêt supérieur de l'enfant en droit de la santé. (G. Nicolas, MCF à AMU, CDSA).
- (15H55) Entre filiation et l'affiliation : quelle place pour la supériorité de l'intérêt de l'enfant ? (C. Siffrein-Blanc, MCF à AMU, LDPSC).
- (16H15) L'intérêt de l'enfant face aux nouvelles pratiques de procréation.
 - (16H15) Les conflits en droit international privé. (E. Bonifay, MCF à AMU, LDPSC).
 - (16H35) De l'existence d'un « droit à l'enfant ». (H. Fulchiron, Pr à l'Université Jean Moulin Lyon 3, CDF).

(16H55) – Débat avec la salle.

(17H10) – Synthèse (H. Lécuyer, Pr à Paris 2 Panthéon-Assas, LDC).

(17H30) – Fin du colloque.